



# Le Comité Départemental de l'Oise De Tennis de Table



## **GROUPE DETECTION** départemental 2017.2018

Contrat entre les parents du joueur, le club et le comité (travail en symbiose) de septembre à décembre, reconduit de janvier à juin si toutes les conditions sont respectées

**Dates** : un mercredi par mois de 13H30 à 16H

**Lieu** : Gymnase Henri Salvador à Villers St Paul

### **Objectif de l'action** :

- ✓ Regrouper pour une saison les jeunes ayant un potentiel intéressant et s'investissant dans les clubs
- ✓ **Aider les clubs**, en motivant et en travaillant avec les enfants, à proposer une séance d'entraînement différente de celle du club
- ✓ Créer une **dynamique** de groupe et **préparer ensemble les éventuelles compétitions en délégation**, d'où l'importance de répondre favorablement.

**Public concerné** : Poussins et Benjamins **sur SELECTION**

### **Conditions** :

- ✓ S'engager à prendre une licence traditionnelle pour la saison 2017.2018
- ✓ Participer à **tous** les regroupements du mercredi proposés
- ✓ Participer au **critérium fédéral et aux différents TOP de détection**
- ✓ S'entraîner au moins trois fois par semaine dans le club (entraînement dirigé)
- ✓ S'investir à l'entraînement
- ✓ Ne poser aucun problème de comportement et de travail

Appartenir au groupe détection Oise permet d'être retenus sur tous les stages départementaux. Il va de soi que si les joueurs sont retenus pour un stage régional, la priorité sera accordée à cet échelon. Il est indispensable que les joueurs s'entraînent sur un stage départemental ou régional sur les périodes de vacances scolaires. Si un joueur participe aux 4 stages départementaux (pré-saison, Toussaint, Février, Avril), le Comité prend à sa charge celui d'avril.

**Transport** : A la charge des clubs et des joueurs.

**Coût** : gratuit pour les mercredi et 18€ par journée stage.

**Organisation** : 3 entraîneurs du département seront présents à toutes les séances.

**En cas d'absence sur un regroupement, avertir au plus vite le responsable.**

Les enfants recevront un cahier « de liaison » lors du premier regroupement. Le but est de suivre l'année sportive au travers des résultats et de communiquer avec les parents, le club et le comité.

### **Rappels importants** :

- Faire partie du groupe détection Oise n'est pas une obligation. Aucune sanction ne sera appliquée, si pour une raison ou une autre votre enfant refuse d'intégrer le groupe.
- Si vous acceptez que votre enfant fasse partie du groupe détection Oise, vous devez répondre à toutes les conditions demandées.
- **Le contrat peut être remis en question en fin de première phase si le joueur n'est pas assidu sur les regroupements et stages et sur le Critérium Fédéral, compétition de référence sur la première phase.** Le fait d'appartenir au groupe détection Oise n'engage pas le comité à reconduire cette action avec les mêmes enfants pour la seconde phase et les saisons à venir. Un nouveau groupe sera constitué toutes les phases.
- Ces regroupements ne doivent en aucun cas *remplacer* le travail indispensable des clubs mais juste le *compléter*.

**RESPONSABLE DE L'ACTION :**

**Sonia SELLIER (Directrice Technique et Adm. du Comité)**  
28 rue de Picardie 60120 BRETEUIL - 06.11.94.32.48 - [sonia.sellier@sfr.fr](mailto:sonia.sellier@sfr.fr)

**Saison 2017.2018 GROUPE DETECTION OISE**

## **Participants....**

---

Club	Cat	Prénom	Nom
Breteuil WG	P2	Théo	<b>DUCROT</b>
Longueil Ste Marie	P2	Tom	<b>MARTIN</b>
Breteuil WG	P2	Louis	<b>NOIRET</b>
Thourotte	P2	Valérie	<b>LINDJECK</b>
Breteuil WG	B1	Dorian	<b>SELLIER</b>
Breteuil WG	B1	Gaetane	<b>BLED</b>
Villers St Paul	B2	Alexis	<b>BOUCHENEZ</b>
Noyers St Martin	B2	Aurélien	<b>PYPE</b>
Thourotte	M1	Kerlane	<b>LINDJECK</b>

Des relanceurs pourront compléter le groupe au besoin.

**Dates des regroupements :**

**20 septembre – 11 octobre – 22 novembre – 13 décembre**  
**24 janvier – 7 février – 14 mars – 11 avril – 23 mai – 6 juin**

**Dates des stages départementaux :**

- 🚩 Du 28 aout au 1<sup>er</sup> septembre 2017**
- 🚩 Les 30, 31 octobre, 2 et 3 novembre 2017**
- 🚩 Du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2018**
- 🚩 Du 2 au 4 mai 2018**